



CONSTITUTION DU DOSSIER SEJOUR KERJOUANNO

Pour confirmer la réservation

retourner par courrier au :

Service Jeunesse-Séjours
Mairie d'Antony

Place de l'Hôtel de Ville
92160 ANTONY

OU

déposer au :

Bureau 220 - 2^{ème} étage
au fond du couloir

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à
17h30

Le dossier complet impérativement au plus tard le mercredi 22 mai 2019.

Le dossier doit comporter :



- Le dossier sanitaire dûment rempli et signé
- Les photocopies des pages de vaccination du carnet de santé
- La décharge parentale complétée et signée
- Pour les + de 7 ans**, le certificat médical mentionnant « **la non contre-indication à la pratique sportive** », **pour les + de 9 ans** un certificat médical mentionnant « **la non contre-indication sportive y compris les sports nautiques** »
- Le coupon dûment rempli mentionnant votre choix pour les modalités de règlement → -1] ne joindre aucun règlement au dossier → attendre de recevoir la facture pour effectuer le paiement. -2] ne pas oublier de faire calculer auprès de la régie centrale le montant retenu en fonction de vos revenus pour y appliquer **le taux d'effort**, au risque de voir le séjour facturé par défaut au prix plafond

La date de réunion de présentation du séjour et la convocation départ-retour vous seront adressées ultérieurement par voie électronique.

INFORMATIONS SEJOURS : ☎ 01 40 96 71 43 ou 73 49 ou 71 83

MODALITES D'ANNULATION

Si vous devez annuler cette inscription, téléphonez **obligatoirement**, le plus rapidement possible, au Service Jeunesse-Séjours :

01 40 96 71 83 ou 73 49 ou 71 43

- * **Jusqu'au mercredi 22 mai 2019 inclus** : Annulation sans frais
- * **A partir du jeudi 23 mai 2019** : Tout dossier annulé ou laissé sans suite sera facturé 40 €
- * **Au delà du 8^{ème} jour ou de non présentation le jour du départ** : 100% du prix du séjour sera dû et facturé.

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e)

Responsable du mineur

- autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du mineur.

- en cas de divorce ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère du départ en séjour du mineur.

- accepte que soient éventuellement diffusées sur le site de la ville d'Antony, les photos prises durant le séjour.

Fait à Antony, le

Signature

Accepte que me soient transmises par SMS certaines informations : rappels de réunions et l'arrivée du séjour.

Non Si oui N° de portable

ANTECEDENTS SANITAIRES

Ce dossier sanitaire est strictement confidentiel et permet de recueillir des informations utiles pour le séjour du mineur (Arrêté du 20 février 2003 - Art L.227-4 du code de l'action sociale et des familles). Ce dossier remplace le carnet de santé et vous sera rendu à la fin du séjour.

VACCINATIONS : Fournir une copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations
Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

MALADIES INFANTILES : (cocher les cases correspondantes)

<input type="checkbox"/> Varicelle	<input type="checkbox"/> Angines	<input type="checkbox"/> Otites	<input type="checkbox"/> Scarlatine
<input type="checkbox"/> Asthme	<input type="checkbox"/> Appendicite	<input type="checkbox"/> Rhumatisme	<input type="checkbox"/> Coqueluche
<input type="checkbox"/> Rubéole	<input type="checkbox"/> Oreillons	<input type="checkbox"/> Rougeole	

INTERVENTIONS CHIRURGICALES :

.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

POIDS :

TAILLE :

Problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales et des précautions à prendre : oui non

Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Indiquer si port de lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire, d'appareils auditifs, problèmes de comportements du mineur, difficultés de sommeil, difficultés d'appétit, etc..*

.....

* Nécessité absolue de signaler les enfants énurétiques (pipi au lit)

RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER :

oui non

Si oui, lequel?

TRAITEMENT MEDICAL EN COURS :

oui non

Si oui, lequel?

*Afin que ce traitement soit poursuivi durant le séjour il est **OBLIGATOIRE** de mettre l'ordonnance et les médicaments dans la valise*

ALLERGIES :

Allergies médicamenteuses : à quels types de produit :

.....

Allergies alimentaires : à quels types d'aliments (hors aversion) :

.....

Autres (animaux, plantes, pollen) :

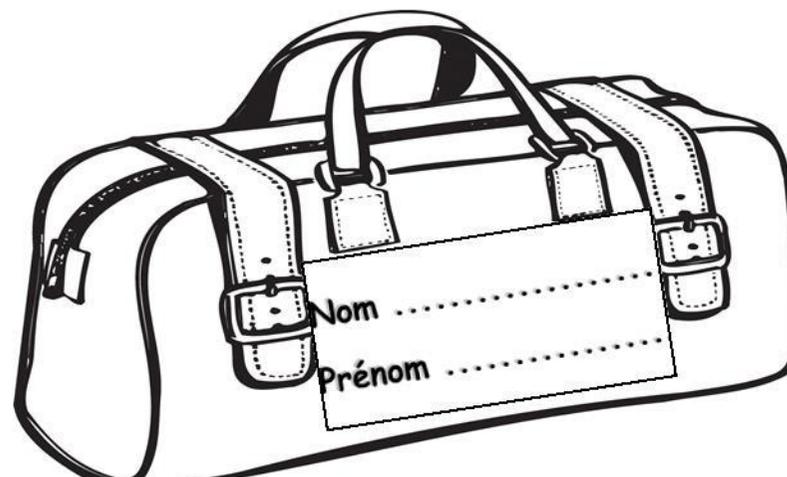
.....

**joindre obligatoirement le PAI, PAIP
ou un certificat médical avec le protocole d'intervention**

Merci de nous communiquer au dos toutes autres informations que vous jugerez utiles pour le bien être de votre enfant.



TROUSSEAU ÉTÉ MER



INSTRUCTIONS

- ◆ Choisir de préférence des vêtements que l'enfant pourra user sans contrainte et faciles à laver.
- ◆ Tous les vêtements et accessoires doivent être marqués au nom de l'enfant
- ◆ Prévoir une étiquette apparente sur le bagage indiquant le nom et l'adresse de l'enfant ainsi que le nom du centre de vacances.
- ◆ Ne pas oublier de mettre la liste du trousseau à l'intérieur du bagage.
- ◆ Argent de poche : si vous souhaitez en donner, le mettre obligatoirement dans une enveloppe, dans la valise.
- ◆ Tout objets de valeur : lecteur mp3, consoles de jeux, appareils photos numérique, téléphone portable, bijoux etc... sont très fortement déconseillés et restent sous votre entière responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
- ◆ Si traitement médical en cours : mettre les médicaments et l'ordonnance dans un sac marqué au nom de l'enfant dans la valise.

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		
		Linge de Corps
		5 tee-shirts
		5 slips ou culottes
		5 paires de chaussettes
		3 pyjamas
		Vêtements
		1 pantalon + 3 shorts ou bermudas
		1 jogging + 2 survêtements
		3 tee-shirts manches longues
		3 pulls légers + 1 pull type polaire
		1 blouson léger et 1 kway (pour pluie)
		1 casquette ou 1 bob pour le soleil
		1 ou 2 maillots de bain
		1 tenue pour la boue
		Chaussures
		1 paire de chaussons
		1 ou 2 paires de tennis ou baskets
		1 paire de bottes en caoutchouc (obligatoire)
		1 paire de chaussures usagées pour activités nautiques

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		
		Nécessaire de toilette
		2 serviettes de toilette ou de bain
		2 gants
		1 dentifrice
		1 brosse à dent + 1 gobelet
		1 peigne et / ou 1 brosse à cheveux
		1 gel de douche
		1 shampoing
		1 charlotte (facultative)
		Divers
		Le doudou
		1 crème solaire de protection (pas d'objet en verre)
		1 petit sac à dos + 1 gourde
		1 sac à linge sale
		Lunettes de soleil
		Enveloppes timbrées au nom et adresse des parents
		Mouchoirs en papier
		Appareil photo jetable (facultatif)
		<i>Noter ci-dessous les vêtements (ou autres) que l'enfant porte sur lui au moment du départ :</i>

Service Jeunesse-Séjours

Gestion des Inscriptions

des Centres de vacances

☎ 01.40.96.71.43 ou

01.40.96.73.49

ou 01.40.96.71.83

DECHARGE PARENTALE 4/11 ans

Nom et Prénom de l'enfant	☞
Lieu du séjour	☞ KERJOUANNO 4-12 ANS
Période	☞ JUILLET 2019

Je soussigné(e) certifie être présent(e) lors du retour de centre de vacances de mon enfant aux jours et heures fixés par le service Jeunesse.

En cas d'absence de ma part, je décharge la Ville d'Antony de toute responsabilité.

Signature des parents ou du
Responsable légal



Dans le cas où le comportement de mon enfant s'avérerait incompatible avec la vie en collectivité, je m'engage à :

- accepter son rapatriement aux conditions édictées par le Service Jeunesse*,
- régler à la Ville les frais engagés dans le cas où je serai dans l'impossibilité de me déplacer,
- rembourser à la ville les dégradations commises volontairement par mon enfant durant le séjour.

Signature des parents ou du
Responsable légal



